



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} novembre 1948

Classe 124 a

Demande déposée: 1^{er} juin 1946, 12³/₄ h. — Brevet enregistré: 15 février 1948.
(Priorité: France, 2 juin 1945.)

BREVET PRINCIPAL

Henri-Maurice Baudou, Les Eglisottes (Gironde, France).



Anneau d'attelage pour animaux.

Cette invention a pour objet un anneau d'attelage pour animaux et en particulier pour les bœufs.

Cet anneau d'attelage est caractérisé en ce qu'il est constitué par un boudin en matière élastique renfermant une armature noyée dans la masse du boudin formée d'au moins une corde flexible.

Cette armature noyée peut être formée en particulier de plusieurs cordes textiles ou métalliques espacées.

Le dessin schématique annexé représente plusieurs formes d'exécution de l'objet de l'invention, données à titre d'exemples.

La fig. 1 est une vue en plan d'une forme d'exécution de cet anneau d'attelage.

La fig. 2 en est une vue en plan avec une brisure montrant l'armature intérieure comprenant ici quatre cordes.

La fig. 3 est une vue d'un boudin de caoutchouc avec armature intérieure formée de cinq cordes, ce boudin étant rectiligne avant son enroulement sous une forme torsadée.

La fig. 4 est une vue en plan d'une deuxième forme d'exécution de cet anneau d'attelage formé ici par la torsade obtenue en enroulant sur lui-même le boudin représenté en fig. 3 et en fixant ses extrémités.

Les anneaux d'attelage représentés sont constitués par un boudin 1 en caoutchouc naturel ou synthétique ou matière équivalente renfermant une armature flexible noyée dans

la masse du boudin. Cette armature flexible est formée de plusieurs cordes espacées 2 qui peuvent être des cordes textiles, des cordes métalliques ou des cordes en matière flexible équivalente.

Le calibre et le nombre de ces cordes 2 peuvent varier suivant les applications de l'anneau d'attelage et les efforts qu'il est appelé à subir.

De même, la section du boudin 1 formant le corps de l'anneau peut avoir toute valeur convenable suivant l'effort à transmettre.

La forme d'exécution représentée en fig. 4 est obtenue en torsadant sur lui-même le boudin rectiligne 1 que montre la fig. 3. A titre d'exemple, ce boudin renferme cinq cordes flexibles 2 formant armature intérieure noyée.

Le torsadage peut être effectué selon trois brins. Les extrémités 3 et 4 de l'anneau (fig. 4), sont rapprochées l'une de l'autre comme représenté, puis fixées, de manière à ne pouvoir se dégager.

REVENDEICATION:

Anneau d'attelage pour animaux, caractérisé en ce qu'il est constitué par un boudin en matière élastique renfermant une armature noyée dans la masse du boudin formée d'au moins une corde flexible.

SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Anneau suivant la revendication, caractérisé en ce que l'armature est constituée

par plusieurs cordes textiles espacées et noyées au sein de la masse du boudin.

2. Anneau suivant la revendication, caractérisé en ce que l'armature est constituée par plusieurs cordes métalliques flexibles espacées et noyées au sein de la masse du boudin.

3. Anneau suivant la revendication, caractérisé en ce que le boudin renfermant l'armature est enroulé sur lui-même pour former une torsade à plusieurs brins dont les extré- 10 mités ont été rapprochées l'une de l'autre et fixées.

Henri-Maurice Baudou.

Mandataire: A. Braun, Bâle.

FIG.1

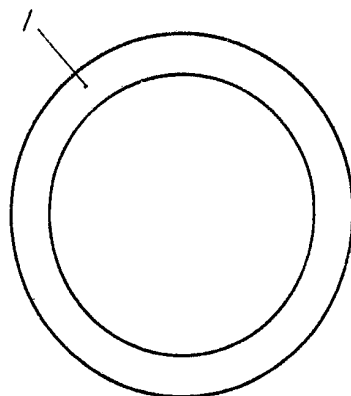


FIG.2

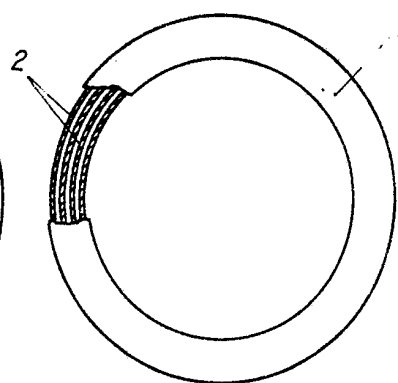


FIG.3

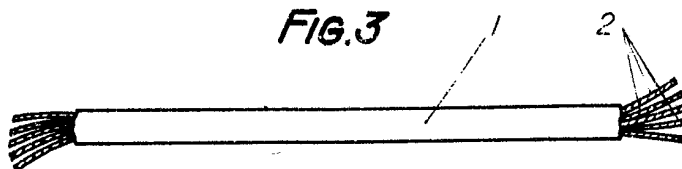


FIG.4

